

## CONDITIONS D'ACCEPTATION

# Fûts vides (non toxiques) pour reconditionnement

Code Eural	150110*
Code déchet	018003

### DESCRIPTION

Fûts vides, y compris couvercle et collier de serrage (fûts à couvercle) ou bouchons (fûts pour liquides), dont la contenance est min. 50 litres.

### CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES

#### Conditions générales :

- Les fûts sont recyclables.
- Les fûts sont entièrement vides et correctement fermés.
- Les étiquettes originales ne sont pas enlevées ou rendues illisibles. Aucun résidu de produit autre que celui indiqué sur l'étiquette n'est présent dans le fût.
- Pas de fûts cassés ou percés.
- Pas de fûts qui ne se ferment plus.
- Pas de fûts avec des restes.
- Pas de fûts qui sentent très fort.
- Pas de récipients sous pression.
- Pas de fûts avec les étiquettes suivantes :
  - GHS 06, 07 ou 08 (toxique)
  - GHS 05 (corrosif)
  - GHS 09 (dangereux pour l'environnement)
- Pas de fûts causant des nuisances olfactives (par ex., amines, amides, acrylates, mercaptans).
- Pas de produits lacrymogènes.
- Pas de produits oxydants (ADR classe 5.1)
- Pas de peroxydes organiques (ADR classe 5.2).